

## Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ?

La Communauté de Communes Val de Gray subventionne votre projet, en co financement avec l'ANAH et le département de la Haute-Saône.



### !!!Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé

- évaluation de l'état de votre logement,
- audit énergétique,
- préparation et accompagnement à la réalisation du projet,
- constitution et suivi du dossier de demande de subventions

**!!! Attention ! Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt de demande de subvention**

#### Renseignements :

03 84 75 38 56 ou [contact.haute-saone@soliha.fr](mailto:contact.haute-saone@soliha.fr)  
Permanence à la CCVG les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois, de 14h à 15h